



# Relevé de décisions

## Commission Départementale Sportive et Règlementaire

PV N° 20  
10 avril 2024

### **Examen du dossier**

---

#### ***Dossier n° 62***

#### ***Match n° 28068841 St-André des Eaux 1 / Ste-Pazanne Retz Fc 1 Coupe U15 Intersport du 30.03.2024***

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Départementale des Arbitres section des lois du jeu PV n° 07 du 10 avril 2024 de confirmer le résultat sur le terrain et décide :

- De confirmer le résultat acquis soit de :
  - o 1 but pour l'équipe 1 du club de St-André des Eaux
  - o 0 but pour l'équipe 1 de Ste-Pazanne Retz Fc
- De mettre le droit de confirmation s'élevant à 53 € à la charge du club de Ste-Pazanne Retz Fc